



www.rtbf.be

Date : 12/05/2016

Page : --

Periodicity : Continuous

Journalist : --

Circulation : 287373

Audience : 287373

Size : --

[http://www.rtbf.be/info/economie/detail\\_les-infrastructures-publiques-belges-victimes-de-sous-investissement?id=9296053](http://www.rtbf.be/info/economie/detail_les-infrastructures-publiques-belges-victimes-de-sous-investissement?id=9296053)

## "Les infrastructures publiques belges victimes de sous-investissement"



le RER, un chantier éternellement reporté, symbole de la politique infrastructurelle parfois hésitante de la Belgique - © BENOIT DOPPAGE - BELGA

"En Belgique, plusieurs ouvrages publics ont récemment révélé un manque criant d'entretien. Les infrastructures publiques belges sont victimes d'un manque d'investissement", ont affirmé jeudi Marc Peeters, administrateur délégué, et Didier Cartage, general manager de l'Association des Entrepreneurs Belges de Grands Travaux (ADEB), qui regroupe 60 gros entrepreneurs, lors d'une conférence de presse de présentation de son baromètre annuel. L'ADEB a formulé cinq recommandations pour améliorer l'état des infrastructures dans le pays.

Selon Marc Peeters, "37% des dirigeants des entreprises de construction se disent concernés par le manque de vision et d'investissements publics qui pénalisent les entreprises de grands travaux. Les nombreux reports de chantier et les étalements de chantiers prioritaires tels que le RER ou le tram de Liège pèsent également lourd dans la balance. En Belgique, il n'y a pas de vision à long terme pour les infrastructures, au détriment des réseaux (rail, routes, voies d'eau), du développement économique, de l'emploi et du citoyen", a-t-il dénoncé, parlant même d'Etat défaillant ("failed state"). Selon l'ADEB, ces retards et ces projets avortés pèsent sur les budgets des entreprises et des autorités publiques, des études ayant déjà été réalisées.

L'Association a énuméré cinq propositions visant à améliorer les infrastructures en Belgique: mener une politique forte en matière d'investissement en infrastructures publiques, avoir un recours accru aux partenariats public-privé (PPP) et à la privatisation, mener une politique d'entretien systématique, privilégier le recours aux procédures négociées et au dialogue compétitif au détriment du prix le plus bas et procéder à la redynamisation des métiers de la construction et au développement des savoir-faire.

"En Belgique, 2,2% du Produit Intérieur Brut (PIB) sont consacrés aux infrastructures alors que la moyenne européenne est de 3%. Aux Pays-Bas et en France, ces investissements s'élèvent respectivement à 3,3% et 3,5%", a relevé Marc Peeters, ajoutant également que d'importants fonds privés n'attendent qu'à être mobilisés. L'ADEB a également pointé comme problème la trop grande rigueur budgétaire imposée par l'Union européenne.



Selon le baromètre de l'ADEB, l'emploi fixe dans le secteur des grands travaux est en recul de 2,67% sur trois ans. Dans le détail, on constate que le nombre d'employés et de cadres est en croissance (+7,01%) alors que le nombre d'ouvriers fixes ne cesse de diminuer (-7,52%).

*"La concurrence sur les prix est la préoccupation première d'un patron sur deux. En effet, les appels d'offres publics principalement attribués aux moins-disant - en d'autres termes à l'entreprise proposant le prix le plus bas - incitent les entreprises à avoir recours à des travailleurs détachés, générant ainsi une forte concurrence sur les prix", a expliqué Marc Peeters. "Cette concurrence ne permet plus aux grandes entreprises d'engager de la main d'oeuvre", selon Didier Cartage.*

Le secteur fait dès lors de plus en plus appel aux travailleurs détachés. Ainsi, le nombre de déclarations Limosa, une déclaration obligatoire qui s'applique aux travailleurs, indépendants et aux stagiaires détachés, a plus que doublé en quatre ans: de 157 000 en 2011 à 394 000 en 2015. Cela représentait en 2015 quelque 40 000 Equivalents Temps Plein (ETP) contre 16 000 ETP en 2011. Afin de réduire cette tendance, l'ADEB réclame un "tax shift construction" qui se traduirait par une baisse des charges et/ou cotisations de l'ordre de 6 euros de l'heure par travailleur.

Dans ce baromètre, la majorité des patrons (56%) se déclarent néanmoins confiants quant au climat socio-économique et à la poursuite de leurs activités pour les trois années à venir (2017-2019). En 2015, 68% des patrons se déclaraient à l'inverse inquiets.

L'ADEB, en collaboration avec la Confédération construction, a décidé de lancer une campagne sur les réseaux sociaux intitulée "Investir est vital. Mon enfant vivra plus longtemps qu'une législature." Une pétition en ligne est également lancée sur le site [investirestvital.be](http://investirestvital.be).